



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 27 mars 2018
19 heures 00

GF/PP

N° 002252

Finances -
Approbation du
Compte Administratif
2017 - Budget
Principal.

Affiché le :

Le mardi 27 mars 2018 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 21 mars 2018, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Emilie SIAS (4e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé Secrétaire.

Il est présenté au conseil municipal le compte administratif 2017. de la commune,

Ce compte est clôturé comme suit :

Section d'investissement :

Total Dépenses	3 758 880,37 €
Total Recettes	4 503 234,88 €
Résultat de l'exercice	+ 744 354,51 €
Résultat antérieur reporté ville	- 462 762,02 €
Résultat de clôture de l'exercice	+ 281 592,49 €
Restes à réaliser :	
Dépenses	1 188 976,00 €
Recettes	676 945,00 €
Solde restes à réaliser	- 512 031,00 €
Résultat global de la section d'investissement	- 230 438,51 €

VOTES POUR : 23

VOTES CONTRE : 6

ABSTENTION(S) : 0

Section de fonctionnement :

Total Dépenses	15 987 471,66 €
Total Recettes	16 788 986,27 €
Résultat de l'exercice	+ 801 514,61 €

Résultat antérieur reporté ville	+ 559 089,07 €
----------------------------------	----------------

Résultat global de la section de fonctionnement	+ 1 360 603,68 €
--------------------------------------------------------	-------------------------

Vu l'avis favorable de la commission finances du 19 mars 2018

Madame se retire et ne participe pas au vote.

**LE CONSEIL
LA MAJORITÉ**

APPROUVE le compte administratif 2017 de la commune tel qu'il lui a été présenté.

CONSTATE la conformité de ce document avec le compte de gestion établi par le Comptable du Trésor.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser de ce document comptable.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Dominique SANTONI**